

RDCongo/Crise

# Kabila accuse l'opposition

AFP  
Kinshasa/RDCongo

**Au cours d'une conférence de presse - exercice auquel il ne s'était plus plié depuis six ans - le président congolais a également exprimé le souhait d'une clarification avec l'Onu.**

LE président congolais Joseph Kabila a accusé l'opposition de proposer un "saut dans l'inconnu" au lieu de défendre le processus électoral qui doit déboucher sur une présidentielle en décembre, dans sa première conférence de presse depuis 2012.

"Il faut aller aux élections comme prévu (en décembre 2018). Je constate que, de notre côté, il y a une feuille

de route et qu'est ce que l'on nous propose ? Rien, zéro, un saut dans le vide, un saut dans l'inconnu", a déclaré dans son palais présidentiel à Kinshasa le président Kabila que l'opposition accuse de vouloir rester au pouvoir.

"J'aimerais que nous puissions avoir des élections apaisées. Est-ce l'objectif de l'opposition ? Point d'interrogation", a-t-il dit en conclusion de sa déclaration et de questions/réponses avec la presse, pendant plus de deux heures.

Le président congolais, arrivé au bout de ses deux mandats constitutionnels depuis le 20 décembre 2016, n'a pas répondu formellement à la question de savoir s'il ne serait pas candidat à un troisième mandat, ce que lui interdit la Constitution.

Une quinzaine de per-



Photo : AFP

Pour le président Joseph Kabila (ici devant les médias), l'opposition propose "un saut dans le vide, un saut dans l'inconnu."

sonnes sont mortes en RDC dans la répression de marches interdites les 31 décembre et 21 janvier demandant entre autres au président de déclarer publiquement qu'il ne briguera pas de troisième

mandat. Soutenu par l'opposition politique et l'influent épiscopat, le comité laïc de coordination demande au président Kabila de dire publiquement qu'il ne briguera pas un troisième

mandat comme le prévoit la Constitution.

Le deuxième et dernier mandat du président Kabila a pris fin le 20 décembre 2016 d'après l'actuelle Constitution. La commission électorale a annoncé des élections pour le 23 décembre 2018.

Abordant les questions sécuritaire, politique et diplomatique, le président congolais a déclaré vouloir "clarifier nos relations avec la Monusco (Mission de l'Onu en RDCongo)", après une "incompréhension".

"On a l'impression qu'elle a comme vocation de rester", a-t-il déploré, ajoutant qu'il n'y a pas une "co-gestion" de la RDC par Kinshasa et l'Onu.

Il a rappelé que la RDC avait (en 2010) "exigé du secrétaire général de l'Onu de préparer un plan de retrait".

L'Afrique en bref

• Algérie/Violence. Sept islamistes tués dans l'est

L'armée algérienne a tué hier sept "dangereux" islamistes dans l'est du pays où elle mène régulièrement des opérations qu'elle présente comme "antiterroristes", a indiqué le ministère de la Défense.

• Côte d'Ivoire/Justice. Six mois de prison contre Michel Gbagbo

Michel Gbagbo, le fils de l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo, a été condamné hier à six mois de prison ferme et à 500 000 francs CFA d'amende pour "complicité de divulgation de fausses nouvelles", a annoncé son avocat.

• Niger/Justice. 5 à 15 ans de prison pour des militaires et un civil

Neuf militaires et un civil ont été condamnés hier par un tribunal militaire nigérien de cinq à quinze ans de prison pour avoir tenté de renverser le régime en 2015, a constaté un journaliste de l'AFP.

A travers le monde

• Allemagne/Politique. Gouvernement : Merkel veut aller vite



Photo : AFP

La chancelière Angela Merkel s'est déclarée "optimiste" hier en lançant la dernière ligne droite des négociations pour former "rapidement" un gouvernement en Allemagne, après quatre mois d'atermoiements qui ont érodé sa stature sur le plan national comme international.

• Etats-Unis/Diplomatie. Vidéos islamophobes : Trump fait amende honorable

Donald Trump s'est excusé d'avoir retweeté des vidéos islamophobes relayées par un groupe d'extrême droite britannique, un rare acte de contrition au moment où le président américain et la Première ministre britannique Theresa May essaient d'afficher une entente retrouvée.

• Turquie-Syrie/Conflit. Erdogan balaie les critiques

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a menacé hier d'élargir considérablement l'offensive que mène Ankara dans le nord de la Syrie contre une milice kurde, faisant fi des appels à la retenue de la communauté internationale.

## France/Attentats de 2015 à Paris et sa région

# Procès mouvementé du "logeur" des jihadistes

AFP  
Paris/France

LE procès de l'homme accusé d'avoir logé des jihadistes des attentats du 13 novembre 2015 à Paris a été temporairement suspendu hier, à cause de vifs échanges entre le prévenu, déjà très nerveux la veille, et un avocat de la partie civile.

"Vous êtes un voleur de mobylette !", a crié Jawad Bendaoud à un avocat de la partie civile qui l'interrogeait, Me Georges Holleaux.

Le prévenu est jugé depuis mercredi pour "recel de malfaiteurs terroristes" pour avoir fourni un appartement à deux des auteurs des attentats qui avaient fait 130 morts le 13 novembre 2015 en France. Il est la première personne liée à ces attentats à être jugé.

"Vous essayez de faire quoi

là ?", a-t-il poursuivi, très énervé. "Attention à ce que vous dites. (...) Moi je vais venir vous voir à votre cabinet", a menacé Jawad Bendaoud. "C'est un malade cet homme là".

"M. Bendaoud, taisez-vous !", a réagi la présidente du tribunal Isabelle Prévost-Desprez qui a annoncé un peu plus tard la suspension d'audience.

Me Holleaux interrogeait Jawad Bendaoud sur ses activités avec ses enfants, le week-end suivant les attentats du 13 novembre 2015.

Jeudi, Jawad Bendaoud, un délinquant multirécidiviste de 31 ans, s'était déjà montré extrêmement nerveux et confus devant le tribunal en assurant ne pas être "au courant d'héberger des terroristes".

"Sur la tête de mon fils, je ne savais pas que c'était des terroristes", a dit Jawad Bendaoud, vêtu d'un survêtement du club de football PSG. "J'aime trop la vie. J'aime trop les



Photo : AFP

Déjà très nerveux la veille, Jawad Bendaoud s'est littéralement emporté hier au point de provoquer une suspension d'audience.

femmes, j'aime trop mon fils".

Avec un débit ultra-rapide et tenant des propos très décousus, Jawad Bendaoud a tenté de reconstruire ces jours précédant le 18 novembre 2015, quand les policiers d'élite ont pris d'assaut l'appartement qu'il s'était approprié à Saint-Denis, au nord de Paris.

Les deux jihadistes, dont le cerveau présumé des

attaques, Abdelhamid Abaaoud, sont morts dans cet assaut, ainsi qu'Hasna Aïtbouhacen, qui leur avait trouvé la planque par l'intermédiaire de Mohamed Soumah, également jugé pour "recel de malfaiteurs terroristes".

"Madame, Mohamed Soumah qui me ramène des terroristes, c'est comme si je vous disais Joey Starr a rejoint Daech !", a lancé le prévenu à la présidente du

tribunal, précisant que lui-même était "défoncé" à l'époque pour avoir consommé de la cocaïne et fumé du cannabis.

Jawad Bendaoud encourt six ans de prison.

• Un logisticien présumé inculpé en France.

Mohamed Bakkali, un des logisticiens présumés des attentats du 13 novembre 2015 à Paris a été inculpé hier en France après avoir été remis par la Belgique, a-t-on appris de source judiciaire. Agé de 30 ans, Mohamed Bakkali, également soupçonné d'être un des logisticiens de l'attaque manquée du Thalys le 21 août 2015, a été inculpé pour association de malfaiteurs terroriste criminelle, complicité d'assassinats et de tentatives d'assassinats terroristes et complicité de séquestration pour les attentats du 13 novembre 2015 (130 morts et plus de 350 blessés).

## Venezuela/Présidentielle à venir

# L'opposition écartée du scrutin

AFP  
Caracas/Venezuela

LA "Table de l'unité démocratique" qui réunit les trois principaux partis d'opposition au Venezuela a été exclue jeudi par la Cour suprême de justice de la prochaine élection présidentielle anticipée, ouvrant la voie à la réélection de Nicolas Maduro.

« Le Conseil national électoral doit exclure la "Table de l'Unité démocratique" (MUD) du processus » électoral, selon la décision de la Cour qui autorise le pouvoir électoral à repousser de six mois la réinscription des partis, dont cette coalition, prévue au départ pour ce week-end.

Depuis la décision de l'Assemblée constituante, dotée de pouvoirs étendus et acquise au chef de l'Etat socialiste Nicolas

Maduro, de convoquer un scrutin avant le 30 avril, plusieurs adversaires du pouvoir avaient manifesté leur envie d'y participer. Cette décision intervient au moment où le pays pétrolier traverse une grave crise économique et politique, après des manifestations violentes contre le président Maduro qui ont fait 125 morts d'avril à juillet.

Même si la cote de popularité de Nicolas Maduro est remontée légèrement,

le taux d'insatisfaits est de 70%, selon l'institut de sondage Delphos. Une partie des Vénézuéliens lui reproche la profonde crise économique qui secoue ce pays pétrolier : pénurie d'aliments et hyperinflation, attendue à 13 000% en 2018, selon le FMI.

Jusqu'à présent, la présidentielle était officiellement prévue pour fin 2018 mais certains experts estimaient déjà que sa date pourrait être

avancée par le camp présidentiel.

Avant la décision de la Cour suprême d'exclure la coalition d'opposition, les douze pays latino-américains du Groupe de Lima ont condamné l'organisation anticipée de ce scrutin, estimant par la voix du chef de la diplomatie chilienne Heraldo Muñoz que "cette décision empêche le déroulement d'élections présidentielles démocratiques, transparentes et crédibles".